



BOURSES DE FIN DE THESE

2025



Appel à candidatures de l'IFI

Principales dates :

- Ouverture de la campagne : 1^{er} au **30 avril 2025** (minuit, heure française ; horaire du mail faisant foi)
- Vérification administrative des dossiers : 1^{er} au 15 mai 2025
- 1^{re} évaluation des dossiers : jusqu'au 31 mai
- Audition orale (zoom) des candidats retenus après la 1^{re} phase : **14 juin (horaire à préciser)**
- Annonce des résultats : à partir du 23 juin
- Début des bourses : 1^{er} septembre 2025¹

Pièces du dossier : exclusivement sous la forme d'un PDF unique

- Dossier complet
- Un CV
- Lettre de soutien du(des) directeur(s) de thèse (ou autre personnalité scientifique)
- Rapports des conseils de suivi de perfectionnement
- Attestation sur l'honneur de non cumul des financements

Critères d'éligibilité des candidats :

- Être inscrit en doctorat dans une université française
- Être en phase de rédaction du doctorat
- Ne pas être déjà bénéficiaire d'un contrat doctoral ou d'une bourse (au 1^{er} septembre 2024, au moment de la prise en charge de la bourse)²

Adresses de contact :

- Envoi des dossiers : administration@institut-islamologie.fr
- ⇒ par envoi électronique, sous la forme exclusive d'**un document unique en PDF**
- Demande de renseignements : juliette.dumas@institut-islamologie.fr

¹ Sous réserve de l'élaboration de la convention avec le doctorant bénéficiaire. L'IFI ne pourra être tenu responsable en cas d'allongement des durées d'élaboration de ces conventions.

² Les candidats bénéficiant d'un contrat doctoral ou d'une bourse quelconque, sur le point de terminer, sont éligibles à ce dispositif, sous réserve que leur précédent soutien financier termine avant la date de prise en charge de la bourse de l'IFI (dans le cas où le candidat serait retenu).

• Contexte et programmation scientifique

Créé le 2 février 2022, l'Institut français d'islamologie (IFI) réunit 8 partenaires institutionnels (Aix-Marseille université ; l'École normale supérieure de Lyon ; l'École pratique des hautes études ; l'École des hautes études en sciences sociales ; l'Institut national des langues et civilisations orientales ; l'université Lumière-Lyon 2 ; l'université Jean Moulin-Lyon 3 ; l'université de Strasbourg).

L'IFI a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Un des objectifs principaux du groupement est d'encourager la jeune recherche et de favoriser le développement des études doctorales en islamologie. Aussi, l'IFI propose chaque année un appel à candidatures pour des contrats doctoraux destinés à financer des projets de thèse en islamologie.

• Critères d'éligibilité

Les bourses accordées par l'Institut Français d'Islamologie sont réservées à des candidats ou candidates inscrits en thèse dans un établissement de l'enseignement supérieur français depuis au moins deux ans au 1^{er} septembre 2024.

Leur recherche doit s'inscrire dans le domaine de l'islamologie. Elle aura pour objet la religion musulmane dans le passé ou le présent, à travers ses textes, ses discours, ses institutions et ses pratiques qui pourront être appréhendés à partir de disciplines variées.

Outre une lettre de soutien du (des) directeur(s) de thèse, ou d'une autre personnalité scientifique ayant accompagné de près le parcours doctoral de l'intéressé, le candidat doit fournir les rapports émis par les comités de suivi de thèse réalisés durant son parcours doctoral.

• Dossier de candidature

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, **sous forme d'un fichier PDF unique**, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail administration@institut-islamologie.fr, avant le 30 avril 2025, minuit, au plus tard. Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- le dossier de candidature (cf. document à compléter)
- un CV (2 pages maximum)
- une lettre de soutien du (des) directeur(s) de thèse, ou autre personnalité scientifique (comme mentionné plus haut) mettant l'accent sur l'état d'avancement du travail doctoral et indiquant la date prévisionnelle de soutenance

- une attestation sur l'honneur du candidat qu'il ne bénéficie pas d'un autre financement (contrat doctoral ou bourse) en parallèle³
- les rapports établis à l'issue des conseils de suivi de thèse (CSI)

• Processus de sélection

La sélection des candidatures se fait en trois étapes :

1°) vérification de la conformité des dossiers de candidatures : sont exclus tout dossier incomplet ou remis après la date limite de dépôt ou encore, ne respectant pas les normes exigées (nombre de signes, etc.)

2°) première évaluation sur dossier, qui donne lieu à un premier classement

3°) audition, par le conseil scientifique, des candidats retenus suite au classement initial.

À l'issue des auditions, le conseil scientifique établit un classement final. En cas de désistement d'un candidat, le contrat doctorat est proposé au suivant dans la liste de classement.

Les dossiers des candidats et candidates sont évalués sur la base des critères suivants :

- Qualité du parcours du candidat
- État d'avancement de la recherche
- Qualité scientifique de la proposition, clarté des hypothèses de recherche
- Originalité de la proposition par rapport à l'état de l'art
- Faisabilité du calendrier d'achèvement proposé.

Demande d'informations : juliette.dumas@institut-islamologie.fr

³ Une activité professionnelle épisodique (inférieure à 12h par semaine) n'est pas considérée comme disqualifiante pour la candidature.